

3) Formation et perfectionnement de fonctionnaires

La Partie canadienne informe la Partie belge du désir de la Commission de la Fonction Publique du Canada de procéder avec son homologue belge à un échange de vues, de méthodes de travail et à une confrontation d'expériences pouvant déboucher sur des échanges suivis dans les deux domaines suivants:

- a) enseignement des langues officielles dans l'administration;
- b) expérience de différentes formules de collaboration entre l'administration et les universités pour le perfectionnement de fonctionnaires.

La Partie belge accepte en principe cette proposition tout en soulignant que si le point b) est susceptible de réalisation immédiate, le point a) présenterait plus de difficultés.

4) Bourses de voyages/séjours

Les deux parties se mettent d'accord sur la création d'une Banque de journées-études d'un maximum de 100 jours permettant à des Canadiens de se rendre en Belgique ou à des Belges de venir au Canada pour y étudier des thèmes de nature culturelle. Le nombre de ces journées-études sera en 1976 de 100 au maximum de part et d'autre.

Modalités de financement

- à la charge du pays d'envoi:
voyage international
- à la charge du pays d'accueil:
frais de séjour selon le barème en vigueur.

5) Echanges sportifs

La Partie canadienne présente à la Partie belge un projet de Sport-Canada (Ministère de la Santé et du Bien-Etre social) ayant pour but de concrétiser une visite entre responsables des sports afin d'identifier des secteurs d'intérêt commun et d'élaborer un programme d'échanges ultérieurs entre les deux pays. Sport-Canada sera chargé de mettre sur pied la première réunion.